

MAIRIE
DE
BASSUSSARRYEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 29 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 septembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Etcheverry, Recart, Sorhais, Vigier et Gony.

Excusés : Mmes et MM. Davril (procuration à M. Baudry), Yaouanc (procuration à Mme Bonzon), Bigoteau, David (procuration à M. Bigé) et Dallet.

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

N° 3 : Objet : Autorisation de signer un avenant à la convention avec SFR

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 15 février 2005, il a été autorisé à signer une convention pour l'installation d'une antenne-relais avec la société SFR sur la parcelle AN 270. La durée de cette convention était fixée à douze ans et était reconductible par tacite reconduction par période de cinq ans.

Il expose avoir été saisi d'une demande d'avenant par SFR, cet avenant portant sur la durée de la convention qui passerait à neuf ans à compter du 1^{er} août, reconductible tacitement par périodes successives de trois ans, le second point de l'avenant concerne l'actualisation des données comptables.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le Maire à signer avec la société SFR un avenant modifiant la durée et actualisant les données comptables.

Vote : 14

Pour : 17 dont 3 procuration

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

Approuvé le 12/10/2015